

Communiqué de presse : le comité régional de l'énergie des Hauts-de-France se prononce en faveur d'une trajectoire ambitieuse en matière d'énergies renouvelables et de récupération

12.9.2026 - | Région Hauts-de-France

Le Comité Régional de l'Énergie (CRÉ) Hauts-de-France s'est réuni mercredi 9 septembre matin au siège de la Région Hauts-de-France.

Instance de concertation sur l'énergie, co-présidé par le Président de la Région et le Préfet de région, le Comité Régional de l'Énergie a été créé par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021.

En Hauts-de-France, le comité a été installé en 2023 avec 45 membres répartis dans 5 collèges (Etat, Région, collectivités territoriales, entreprises, société civile et associations). Parmi ses attributions, le comité doit émettre une proposition de développement des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) aux horizons 2030 et 2035.

Cette 4e séance du comité avait pour but de formuler un avis consultatif sur les propositions d'objectifs permettant la déclinaison régionale des objectifs nationaux de la PPE3.

Ces orientations s'appuient sur les travaux de groupes réunissant experts, professionnels des filières EnR&R, services de l'État et Région.

La séance s'est déroulée dans un esprit d'écoute et a donné toute sa place au débat avant les votes.

La trajectoire proposée à l'horizon 2035 est ambitieuse, avec une forte progression notamment du biométhane, des pompes à chaleur aérothermiques, de la valorisation de la chaleur fatale et du solaire photovoltaïque. L'ambition régionale proposée repose sur un bouquet énergétique diversifié, combinant EnR&R thermiques et énergies renouvelables électriques, dont le maintien en valeur de la puissance installée pour l'éolien terrestre en 2035 au niveau de puissance déjà atteint aujourd'hui, souhaité par la Région.

Les éléments issus des travaux du CRÉ seront prochainement transmis à la ministre déléguée en charge de l'énergie. Un décret fixera ensuite les objectifs territorialisés pour chacune des régions.

<https://www.hautsdefrance.fr/communique-de-presse-le-comite-regional-de-lenergie-des-hauts-de-france-se-prononce-en-faveur-dune-trajectoire-ambitieuse-en-matiere-denergies-renouvelables-et-de-recupera>